

« tre le courage ! » *Ut non pusillo animo fiant*¹. Que dirai-je de ces belles institutions par lesquelles et les maîtres sont équitables et les serviteurs affectionnés; Dieu même, tant il est bon et tant il est père, s'étant chargé de leur tenir compte de leurs services fidèles? « Maîtres, vous avez « un maître au ciel²; serviteurs, servez comme « à Dieu, car votre récompense vous est assurée³. » Qui a mieux établi que Jésus-Christ l'autorité des princes, des magistrats et des puissances légitimes? Il fait un devoir de religion de l'obéissance qui leur est due. Ils règnent sur les corps par la force, et tout au plus sur les cœurs par l'inclination. Il leur érige un trône dans les consciences, et il met sous sa protection leur autorité et leur personne sacrée. C'est pourquoi Tertullien disait autrefois aux ministres des empereurs: Votre fonction vous expose à beaucoup de haine et beaucoup d'envie; « maintenant vous avez « moins d'ennemis à cause de la multitude des « chrétiens: » *Nunc enim pauciores hostes habetis præ multitudine christianorum*⁴. Réciproquement il enseigne aux princes que le glaive leur est donné contre les méchants, que leur main doit être pesante seulement pour eux, et que leur autorité doit être le soulagement du fardeau des autres.

Le voilà, messieurs, ce tableau que je vous ai promis; la voilà représentée au naturel et comme en raccourci, cette immortelle beauté de la morale chrétienne. C'est une beauté sévère, je l'avoue; je ne m'en étonne pas, c'est qu'elle est chaste. Elle est exacte: il le faut, car elle est religieuse. Mais au fond quelle plus sainte morale! quelle plus belle économique, quelle politique plus juste! Celui-là est ennemi du genre humain, qui contredit de si saintes lois. Aussi, qui les contredit, si ce n'est des hommes passionnés qui aiment mieux corrompre la loi que de rectifier leur conscience; et, comme dit Salvien, « qui « aiment mieux déclamer contre le précepte que « de faire la guerre au vice? » *Mavult quilibet improbus execrari legem, quam emendare mentem; mavult præcepta odisse quam vitia*⁵.

Pour moi, je me donne de tout mon cœur à ces saintes institutions. Les mœurs seules me feraient recevoir la foi. Je crois en tout à celui qui m'a si bien enseigné à vivre. La foi me prouve les mœurs; les mœurs me prouvent la foi. Les vérités de la foi et la doctrine des mœurs sont choses tellement connexes et si saintement alliées, qu'il

¹ Coloss. III, 21.

² Ibid. IV, 1.

³ Ibid. III, 24.

⁴ Apolog. n° 37.

⁵ Salv. lib. IV, adv. Avar. (Édit. Baluz, p. 312.)

n'y a pas moyen de les séparer¹. Jésus-Christ a fondé les mœurs sur la foi, et, après qu'il a si noblement élevé cet admirable édifice, serai-je assez téméraire pour dire à un si sage architecte qu'il a mal posé les fondements? Au contraire ne jugerai-je pas par la beauté manifeste de ce qu'il me montre, que la même sagesse a disposé ce qu'il me cache?

Et vous, que direz-vous, ô pécheurs? En quoi êtes-vous blessés, et quelle partie voulez-vous retrancher de cette morale? Vous avez de grandes difficultés: est-ce la raison qui les dicte, ou la passion qui les suggère? Hé! j'entends bien vos pensées: hé! je vois de quel côté tourne votre cœur. Vous demandez la liberté. Hé! n'achevez pas, ne parlez pas davantage; je vous entends trop. Cette liberté que vous demandez, c'est une captivité misérable de votre cœur. Souffrez qu'on vous affranchisse et qu'on rende votre cœur à un Dieu à qui il est, et qui le redemande avec tant d'instance. Il n'est pas juste, mon frère, que l'on entame la loi en faveur de vos passions; mais plutôt qu'on retranche de vos passions ce qui est contraire à la loi. Car autrement que serait-ce? chacun déchirerait le précepte: *Lacerata est lex*². Il n'y a point d'homme si corrompu à qui quelque péché ne déplaise. Celui-là est naturellement libéral: tonnez, fulminez tant qu'il vous plaira contre les rapines, il applaudira à votre doctrine. Mais il est fier et ambitieux, il lui faut laisser venger cette injure, et envelopper ses ennemis ou ses concurrents dans cette intrigue dangereuse. Ainsi toute la loi sera mutilée, et nous verrons, comme disait le grand saint Hilaire dans un autre sujet, « une aussi grande variété dans la doctrine, que nous en voyons dans les mœurs, et « autant de sortes de foi qu'il y a d'inclinations « différentes: » *Tot nunc fides existere, quot voluntates; et tot nobis doctrinas esse, quot mores*³.

Laissez-vous donc conduire à ces lois si saintes, et faites-en votre règle. Et ne me dites pas qu'elle est trop parfaite et qu'on ne peut y atteindre. C'est ce que disent les lâches et les paresseux. Ils trouvent obstacle à tout; tout leur paraît impossible; et lorsqu'il n'y a rien à craindre, ils se donnent à eux-mêmes de vaines frayeurs et des terreurs imaginaires. *Dicit piger: Leo est in via et leona in itineribus*⁴. *Dicit piger: Leo est foris, in medio platearum occidendus sum*⁵: « Le paresseux dit: Je ne puis partir, il y a un

¹ Ici se trouve le mot d'exemple entre deux crochets: l'auteur avait sans doute dessein d'appuyer sa proposition de quelque exemple. (Édit. de Déforis.)

² Hab. I, 4.

³ S. Hilar. lib. II, ad Constant. n° 4, col. 1227.

⁴ Prov. XXVI, 13.

⁵ Ibid. XXII, 13.

« lion sur ma route; la lionne me dévorera sur les « grands chemins. Le paresseux dit: Il y a un « lion dehors; je vais être tué au milieu de la place « publique. » Il trouve toujours des difficultés, et il ne s'efforce jamais d'en vaincre aucune. En effet, vous qui nous objectez que la loi de l'Évangile est trop parfaite et surpasse les forces humaines, avez-vous jamais essayé de la pratiquer? ConteZ-nous donc vos efforts; montrez-nous les démarches que vous avez faites. Avant que de vous plaindre de votre impuissance, que ne commencez-vous quelque chose? Le second pas, direz-vous, vous est impossible: oui, si vous ne faites jamais le premier. Commencez donc à marcher, et avancez par degrés. Vous verrez les choses se faciliter, et le chemin s'aplanir manifestement devant vous. Mais qu'avant que d'avoir tenté, vous nous disiez tout impossible; que vous soyez fatigué et harassé du chemin sans vous être remué de votre place, et accablé d'un travail que vous n'avez pas encore entrepris: c'est une lâcheté non-seulement ridicule, mais insupportable. Au reste, comment peut-on dire que Jésus-Christ nous ait chargés par-dessus nos forces; lui qui a eu tant d'égards à notre faiblesse, qui nous offre tant de secours, qui nous laisse tant de ressources, qui, non content de nous retenir sur le penchant par le précepte, nous tend encore la main dans le précipice, par la rémission des péchés qu'il nous présente?

TROISIÈME POINT.

Je vous confesse, messieurs, que mon inquiétude est extrême dans cette troisième partie, non que j'aie peine à prouver ce que j'ai promis au commencement, c'est-à-dire, l'infinité de la bonté du Sauveur. Car quelle éloquence assez sèche et assez stérile pourrait manquer de paroles? Qu'y a-t-il de plus facile, et qu'y a-t-il, si je puis parler de la sorte, de plus infini et de plus immense que cette divine bonté, qui non-seulement reçoit ceux qui la recherchent, et se donne tout entière à ceux qui l'embrassent; mais encore rappelle ceux qui s'éloignent, et ouvre toujours des voies de retour à ceux qui la quittent? Mais les hommes le savent assez; ils ne le savent que trop pour leur malheur. Il ne faudrait pas publier si hautement une vérité de laquelle tant de monde abuse. Il faudrait le dire tous bas aux pécheurs affligés de leurs crimes; aux consciences abattues et désespérées. Il faudrait démêler dans la multitude quelque âme désolée, et lui dire à l'oreille et en secret: « Ah! Dieu pardonne « sans fin et sans bornes: » *Misericordiae ejus non est numerus*¹. Mais c'est lâcher la bride à

la licence, que de mettre devant les yeux des pécheurs superbes cette bonté qui n'a point de bornes; et c'est multiplier les crimes, que de prêcher ces miséricordes qui sont innombrables: *Misericordiae ejus non est numerus*.

Et toutefois, chrétiens, il n'est pas juste que la dureté et l'ingratitude des hommes ravissent à la bonté du Sauveur les louanges qui lui sont dues. Élevons donc notre voix, et prononçons hautement que sa miséricorde est immense. L'homme devait mourir dans son crime; Jésus-Christ est mort en sa place. Il est écrit du pécheur, que son sang doit être sur lui; mais le sang de Jésus-Christ et le couvre et le protège. O homme, ne cherchez plus l'expiation de vos crimes dans le sang des animaux égorgés. Dussiez-vous dépeupler tous vos troupeaux par vos hécatombes, la vie des bêtes ne peut point payer pour la vie des hommes. Voici Jésus-Christ qui s'offre, homme pour les hommes, homme innocent pour les coupables, homme Dieu pour de purs hommes et pour de simples mortels. Vous voyez donc, chrétiens, non-seulement l'égalité dans le prix, mais encore la surabondance. Ce qui est offert est infini; et afin que celui qui offre fût de même dignité, lui-même qui est la victime, il a voulu aussi être le pontife. Pécheurs, ne perdez jamais l'espérance. Jésus-Christ est mort une fois; mais le fruit de sa mort est éternel: Jésus-Christ est mort une fois; mais « il « est toujours vivant, afin d'intercéder pour nous, » comme dit le divin apôtre².

Il y a donc pour nous dans le ciel une miséricorde infinie; mais pour nous être appliquée en terre, elle est toute communiquée à la sainte Église dans le sacrement de pénitence. Car écoutez les paroles de l'institution: « Tout ce que « vous remettrez sera remis; tout ce que vous « délierez sera délié³. » Vous y voyez une bonté qui n'a point de bornes. C'est en quoi elle diffère d'avec le baptême. « Il n'y a qu'un baptême, » dit le saint apôtre, et il ne se répète plus: *Unus Dominus, una fides, unum baptisma*⁴. Les portes de la pénitence sont toujours ouvertes. Venez dix fois, venez cent fois, venez mille fois: la puissance de l'Église n'est point épuisée. Cette parole sera toujours véritable: Tout ce que vous pardonnerez sera pardonné⁴. Je ne vois ici ni terme prescrit, ni nombre arrêté, ni mesure déterminée. Il y faut donc reconnaître une bonté infinie. La fontaine du saint baptême est appelée dans les Écritures, selon une interprétation « une

¹ Hebr. VII, 25.

² Matth. XVI, 19.

³ Eph. IV, 5.

⁴ Joan. XX, 23.

⁵ Orat. Miss. pro gratiar. Act.

« fontaine scellée, » *fons signatus*¹. Vous vous y lavez une fois; on la referme, on la scelle; il n'y a plus de retour pour vous. Mais nous avons dans l'Église une autre fontaine, de laquelle il est écrit dans le prophète Zacharie : « En ce jour, au jour du Sauveur, en ce jour où la bonté paraîtra au monde, il y aura une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour la purification du pécheur : » *In die illa erit fons patens domui David et habitantibus Jerusalem, in ablutionem peccatoris*². Ce n'est point une fontaine scellée, qui ne s'ouvre qu'avec réserve, qui n'est point permise à tous, parce qu'elle exclut à jamais ceux qu'elle a une fois reçus : *fons signatus*. Celle-ci est une fontaine non-seulement publique, mais toujours ouverte : *Erit fons patens* : et ouverte indifféremment à tous les habitants de Jérusalem, à tous les enfants de l'Église. Elle reçoit toujours les pécheurs : à toute heure et à tous moments les lépreux peuvent venir se laver dans cette fontaine du Sauveur, toujours bienfaisante et toujours ouverte.

Mais c'est ici, chrétiens, notre grande infidélité : c'est ici que l'indulgence multiplie les crimes, et que la source des miséricordes devient une source infinie de profanations sacrilèges. Que dirai-je ici, chrétiens, et avec quels termes assez puissants déplorerais-je tant de sacrilèges qui infectent les eaux de la pénitence ? « Eau du baptême, que tu es heureuse, disait autrefois Tertullien; que tu es heureuse, eau mystique, qui ne laves qu'une fois ! » *Felix aqua quæ semel abluit!* « qui ne sert point de jouet aux pécheurs ! » *Felix aqua quæ semel abluit, quæ ludibrio peccatoribus non est!*³ C'est le bain de la pénitence toujours ouvert aux pécheurs, toujours prêt à recevoir ceux qui retournent; c'est ce bain de miséricorde qui est exposé au mépris par sa facilité bienfaisante, dont les eaux servent contre leur nature à souiller les hommes : *quos diluit inquinat* : parce que la facilité de se laver, fait qu'ils ne craignent point de salir leur conscience. Qui ne se plaindrait, chrétiens, de voir cette eau salutaire si étrangement violée, seulement à cause qu'elle est bienfaisante ? Qu'inventerai-je, où me tournerai-je pour arrêter les profanations des hommes pervers, qui vont faire malheureusement leur écueil du port ?

Les pécheurs nous savent bien dire qu'il ne faut que le repentir, pour être capable d'approcher de cette fontaine de grâces. En vain nous disons à ceux qui se confient si aveuglément à ce repentir futur : Ne voulez-vous pas considé-

¹ Cant. iv, 22.

² Zach. xiii, 1.

³ De Bapt. n° 15.

rer que Dieu a bien promis le pardon au repentir; mais qu'il n'a pas promis de donner du temps pour ce sentiment nécessaire ? Cette raison convaincante ne fait plus d'effet, parce qu'elle est trop répétée. Considérez, mes frères, quel est votre aveuglement : vous rendez la bonté de Dieu complice de votre endurcissement. C'est ce péché contre le Saint-Esprit, contre la grâce de la rémission des péchés. Dieu n'a plus rien à faire pour vous retirer du crime. Vous poussez à bout sa miséricorde. Que peut-il faire que de vous appeler, que de vous attendre, que de vous tendre les bras, que de vous offrir le pardon ? C'est ce qui vous rend hardis dans vos entreprises criminelles. Que faut-il donc qu'il fasse ? Et sa bonté étant épuisée et comme surmontée par votre malice, lui reste-t-il autre chose que de vous abandonner à sa vengeance ? Hé bien ! poussez à bout la bonté divine : montrez-vous fermes et intrépides à perdre votre âme : ou plutôt insensés et insensibles, hasardez tout, risquez votre éternité ; faites d'un repentir douteux le motif d'un crime certain : quelle fermeté, quel courage ! mais ne voulez-vous pas entendre combien est étrange, combien insensée, combien monstrueuse cette pensée de pécher pour se repentir ? *Obstupescite, cæli, super hoc*¹ : « O ciel, ô terre, étonnez-vous d'un si prodigieux égarement ! » Les aveugles enfants d'Adam ne craignent pas de pécher, parce qu'ils espèrent un jour en être fâchés ! J'ai lu souvent, dans les Écritures, que Dieu envoie aux pécheurs l'esprit de vertige et d'étourdissement ; mais je le vois clairement dans vos excès. Voulez-vous vous convertir quelque jour, ou périr misérablement dans l'impénitence ? Choisissez, prenez parti. Le dernier est le parti des démons. S'il vous reste donc quelque sentiment du christianisme, quelque soin de votre salut, quelque pitié de vous-même, vous espérez vous convertir ; et si vous croyiez que cette porte vous fût fermée, vous n'iriez pas au crime avec l'abandon où je vous vois. Se convertir, c'est se repentir : vous voulez donc contenter cette passion, parce que vous espérez vous en repentir ? Qui a jamais ouï parler d'un tel prodige ? Est-ce moi qui ne m'entends pas ? ou bien est-ce votre passion qui vous enchante ? Me trompé-je dans ma pensée ? ou bien êtes-vous aveugle et troublé de sens dans la vôtre ? Quand est-ce qu'on s'est avisé de faire une chose, parce qu'on croit s'en repentir quelque jour ? C'est la raison de s'en abstenir sans doute : j'ai bien ouï dire souvent : Ne faites pas cette chose, car vous vous en repentirez.

Mais ô aveuglement inouï ! ô stupidité insen-

¹ Jerem. II, 12.

SERMON

POUR

LE TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT,

SUR LA NÉCESSITÉ DE LA PÉNITENCE.

PRÊCHÉ A LA COUR.

Endurcissement des pécheurs : leur insensibilité surprenante : effets terribles du péché et de la justice divine sur eux : illusion de leur fausse sécurité : extrémité de leur malheur.

Jam enim securis ad radicem arborum posita est : omnis ergo arbor non faciens fructum bonum, excidetur et in ignem mittetur.

La cognée est déjà à la racine de l'arbre : donc tout arbre qui ne portera pas de bons fruits, sera coupé et jeté au feu. Luc. III, 9.

Quelque effort que nous fassions tous les jours pour faire connaître aux pécheurs l'état funeste de leur conscience, il ne nous est pas possible de les émouvoir, ni par la vue du mal présent qu'ils se font eux-mêmes, ni par les terribles approches du jugement futur dont Dieu les menace. Le mal présent du péché ne les touche point, parce qu'il ne tombe pas sous leurs sens, auxquels ils abandonnent toute leur conduite. Et si pour les éveiller, dans cet assoupissement léthargique, nous faisons retentir à leurs oreilles cette trompette épouvantable du jugement à venir qui les jettera dans des peines si sensibles et si cuisantes, cette menace est trop éloignée pour les presser à se rendre : « Cette vision, disent-ils chez le prophète Ézéchiël, ne sera pas si tôt accomplie : » *In dies multos et in tempora longa iste prophetat*¹. Ainsi leur malice obstinée résiste aux plus pressantes considérations que nous leur puissions apporter, et rien n'est capable de les émouvoir ; parce que le mal du péché, qui est si présent, n'est pas sensible ; et qu'au contraire le mal de l'enfer, qui est si sensible, n'est pas présent. C'est pourquoi la bonté divine qui ne veut point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive, pour effrayer ces consciences malheureusement intrépides, fait élever aujourd'hui du fond du désert une voix dont le désert même est ému : *Vox Domini concutientis desertum, et commovebit Dominus desertum Cades*² : « La voix du Seigneur ébranle le désert : le Seigneur remuera et agitera le désert de Cadès. » C'est la voix de saint Jean-Baptiste, qui non content de menacer les pécheurs « de la colère qui doit venir, » a ventura

¹ Ezech. XII, 27

² Ps. XX VIII, 7.